

Accompagnement aux Projets Professionnels et à l'Emploi

Orientation

Réf : ORI/APPE

N° CARIF : Sans objet

Informations principales

Public :

Allocataires du RSA inscrits ou non à Pôle emploi et en obligation d'accompagnement

Prérequis :

Sans objet

Prix :

Nous consulter

Financement :

Conseil Départemental de la Gironde 33 /
Fond Social Européen

Durée :

Durée indicative de 16h. Le rythme et la durée est construite à partir des besoins en formation et des contraintes de l'apprenant.

Certification(s) proposée(s) :

Non certifiant

Objectifs :

- Elaborer un ou plusieurs projets professionnels
- Favoriser l'accès à une formation ou à un emploi
- Devenir autonome dans sa recherche d'emploi

Dates de session :

Entrées et sorties permanentes

Lieu de formation :

Consultez notre site internet pour découvrir les établissements INSUP dispensant cette formation

Information collective :

Contactez l'établissement INSUP de votre choix

Contacts et renseignements

Merci d'adresser vos demandes à contact@insup.org

Programme de formation

Accompagnement au projet professionnel

(Durée maximale : 9 mois)

- Comprendre son parcours dans sa globalité, étudier ses compétences et ses motivations
- Définir, élargir ou diversifier ses objectifs
- Participer à des collectifs citoyens pour enrichir ses perspectives
- Mettre en place une ou plusieurs périodes d'immersion
- Elaborer un plan d'action concret

Accompagnement à l'emploi

(Durée maximale : 5 mois)

Suivi personnalisé et appui matériel assurés de la phase de recherche d'emploi à la fin de la période d'essai.

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- Signer le contrat d'engagement
- Délai d'accès entre 1 et 2 semaines

Modalités d'accueil et moyens techniques

Pour connaître les modalités d'accueil de l'établissement de votre choix, consultez la page <https://www.insup.org/vos-etablisements-insup/>

Modalités pédagogiques

Prestation individuelle s'appuyant néanmoins sur la dynamique de groupe (alternance RDV individuels et temps collectifs) et sur les mises en situation professionnelles (Stages, entretien conseil,...)

Modalités de validation

Bilans intermédiaire et final